



CREAT

Conseil régional
de l'environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Pêcheurs : tenez les indésirables à distance !

Rouyn-Noranda, le 18 mai 2017. – À la veille de l'ouverture de la saison de pêche estivale 2017, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), au nom du Comité régional de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), souhaite rappeler quelques notions importantes afin de préserver nos paradis de pêche !

Propagation des espèces exotiques envahissantes

Avec les effets liés aux changements climatiques, la région est de plus en plus susceptible d'accueillir de nouveaux envahisseurs qui sont présents au sud de la province ou dans la province voisine. Déjà, dans le secteur de Rouyn-Noranda, on compte une dizaine de lacs touchés par une plante aquatique envahissante, le myriophylle à épis. Malheureusement, un seul fragment de cette plante est nécessaire pour contaminer un nouveau plan d'eau. Sa prolifération accélère ensuite de façon prématurée le vieillissement du plan d'eau, ce qui est trop souvent synonyme d'une baisse des rendements pour la pêche.

Du côté de l'Ontario, on retrouve de nombreux lacs contaminés par le cladocère épineux, un crustacé qui, grâce à une reproduction rapide et à un faible taux de prédation, provoque une compétition directe avec le zooplancton et les petits poissons, perturbant ainsi l'équilibre de la chaîne alimentaire. De plus, le cladocère épineux a la fâcheuse tendance de s'agglutiner au matériel de pêche. Puisque l'homme est le principal vecteur de propagation des EEE et que **plus de 90 000 pêcheurs mettent leur ligne à l'eau en région, dont plus de la moitié provient de l'extérieur de la région**, il est important de sensibiliser les pêcheurs et amateurs d'activités nautiques aux mesures de prévention efficaces.

Stations de lavage mobiles en région

Une façon de prévenir la propagation des EEE est de nettoyer l'embarcation et l'ensemble du matériel avec une laveuse à pression pour bien déloger tous les organismes sans endommager l'embarcation ni le matériel, et ce, à au moins 30 mètres de tout plan d'eau.

Afin d'éviter que de nouveaux lacs soient touchés par des EEE, le comité souhaite interpeller les pêcheurs, mais aussi tous les utilisateurs d'embarcations nautiques, sur l'importance d'**INSPECTER** et de **NETTOYER** son embarcation et tout le matériel **AVANT** et **APRÈS** chaque utilisation.

D'ailleurs, le comité souhaite insister sur le fait qu'il est tout aussi important de nettoyer les embarcations à moteur et leur remorque, que les canots et kayaks ayant navigué sur un plan d'eau. De plus, tout ce qui a été en contact avec l'eau doit être également nettoyé, c'est-à-dire, les lignes à pêches, les viviers, les bottes, les pagaies, etc...

Pour ce faire, deux stations de lavage mobiles sont à votre disposition en région :



Dans le secteur de Rouyn-Noranda, l'Association des riverains du lac Fortune met à votre disposition une station de lavage mobile, accessible gratuitement, située au **Dépanneur Au p'tit castor à Arntfield.**

Les informations concernant cette station de lavage mobile d'Arntfield sont mises à jour sur la page Facebook *Station lavage de bateau mobile*.



Dans le secteur du Témiscamingue, l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue met à votre disposition une station de lavage mobile, accessible gratuitement, dès l'ouverture de la pêche, à la **Baie des Plongeurs du lac Kipawa.**

Elle sera stationnée près de la pourvoirie *Taggart Bay Lodge* et y passera une partie de l'été afin de laver tous les bateaux qu'accueilleront 3 pourvoiries de ce secteur.

Rappelons qu'il est possible d'effectuer soi-même ce nettoyage à l'aide d'une laveuse à pression à condition de s'y prendre de la bonne façon. Une vidéo à cet effet peut être visionnée sur [YouTube](#), en français et en anglais : **Espèces exotiques envahissantes : 5 étapes pour protéger son lac.** Enfin, si le lavage est impossible, une alternative est de laisser sécher tout l'équipement et le matériel pendant cinq jours consécutifs au soleil.

Utilisation de poissons appâts prohibée

Enfin, le comité tient à rappeler que l'usage de poissons appâts est maintenant interdit pour la saison estivale. Cette réglementation mise en place permet de protéger les plans d'eau en limitant l'introduction de poissons appâts porteurs de pathogènes, telle la **septicémie hémorragique virale (SHV)**, une maladie infectieuse hautement dangereuse pour les poissons. Même s'ils sont morts et congelés, les poissons appâts peuvent transporter des œufs d'EEE et des pathogènes viables. De plus, des organismes indésirables invisibles à l'œil nu peuvent également être présents dans l'eau de transport des poissons appâts. De plus, lors de la remise à l'eau, le taux de mortalité est plus important chez certaines espèces, notamment le doré jaune, lors de l'utilisation de poissons appâts plutôt que de leurres artificiels.

Aidez-nous à protéger nos paradis de pêche !

Le Comité régional de lutte contre les EEE

Depuis 2014, le CREAT coordonne le comité régional formé de membres provenant d'horizons variés : les Directions régionales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue, l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie, la Ville de Rouyn-Noranda, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, la MRC de Témiscamingue, le parc national d'Aiguebelle, l'Association des riverains du lac Fortune ainsi que Roger Larivière, biologiste.

Le **CREAT** est un organisme qui regroupe des intervenants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de protéger l'environnement, en accord avec les principes du développement durable. Impliqué depuis plus de 20 ans dans la région, le CREAT organise de la promotion et des actions environnementales; il accompagne et soutient des organismes dans l'amélioration de leur fonctionnement afin que notre région améliore sans cesse son bilan environnemental.

– 30 –

Pour renseignements :

CREAT

Bianca Bédard

Chargée de projets

Tél. : 819 762-5770

Site internet : www.creat08.ca